



ALAIN CARIGNON
avec La SOCIÉTÉ CIVILE

Pierre JACQUIER
Président du CLUQ

Questionnaire du CLUQ

Secteur 1

Berriat – Saint-Bruno – Europole Centre-Gares Confluences

Quelles formes de concertation en cas de nouvel aménagement dans le quartier ?
.....p.6

Que l'initiative du projet vienne de l'Union de Quartier, d'un groupe d'habitants, d'une association ou de la municipalité il devra être soumis à l'Union de Quartier et aux habitants dans le cadre d'une concertation adaptée à la taille et à l'impact du projet. La consultation peut s'achever par une votation géographiquement limitée. Sur le modèle de ce que la municipalité Carignon avait fait avec la voie sur berge et le projet de créer un étage à la halle Sainte -Claire : un référendum de quartier.

Il n'est pas question que la municipalité élabore un projet en catimini, qui n'ait pas fait l'objet de débats et qu'elle l'impose à un quartier. Il est souhaitable que chaque projet d'aménagement émane du tissu associatif et (ou) de l'Union de Quartier qui sont les mieux placés pour exprimer les besoins et les priorités des habitants. Si celui-ci soulève des oppositions dans le cours de son élaboration les habitants peuvent être consultés par la voie d'une votation citoyenne du quartier.

Quelles actions pour le recyclage des déchets ?
.....p.7

Tout en poursuivant les actions menées, nous souhaitons encourager et développer les consignes (principalement verres et plastiques...).

A l'instar de plusieurs grandes villes telles que Rome, Istanbul, Pékin ou Toronto, nous installerons des machines qui échangent les contenants plastiques usagés contre des titres de transport dématérialisés téléchargeables sur une application.

Ces machines pourront être disposées aux arrêts de tram et de bus.

Cela permet de lutter doublement contre les déchets : récupération des plastiques et incitation à la dématérialisation des titres de transport en commun.

Comment assurer pour tous l'accès à l'espace public lorsque celui-ci est squatté ?

.....p.8

Par des mesures de police, d'actions de propreté renouvelées (lavage fréquent) de prise en charge de ces publics et par un message général selon laquelle Grenoble n'est plus la ville ou l'espace public peut être privatisé au mépris de la vie de ses habitants.

Nous proposerons des alternatives aux personnes concernées et en usant de la coercition si ces actions ne sont pas entendues.

Le repli sur soi et la montée de l'individualisme : comment encourager l'action collective et l'engagement pour sa ville ?

.....p.9

Par la proximité et la responsabilité des élus et par la démonstration concrète que l'engagement permet de prendre des décisions qui modifient le destin d'une rue, d'un quartier, d'une ville

Secteur 2

Centre-Ville

Championnet – Bonne – Condorcet – Hoche Île Verte

Mutualité Préfecture Notre-Dame

Saint-Laurent – Rive Droite

Le Centre-Ville est le cœur de la cité. Il est désormais le cœur d'une métropole de près de 450.000 habitants. Comment comptez-vous revitaliser, dynamiser et diversifier ce cœur de ville en terme d'attractivité et d'activité ?

.....p.11

C'est à l'asphyxie de toute l'agglomération à laquelle il faut mettre fin. Son cœur étouffe et dépérit. Nous avons des propositions pour repenser les mobilités, rétablir la sécurité, la propreté et un embellissement au niveau d'une grande métropole. Nous voulons très vite dès le mois de mars changer l'image négative du centre-ville par des mesures rapides.

Le cœur d'une ville doit battre, son centre-ville doit vivre sans pour autant nuire à la tranquillité et à la qualité de vie de ses habitants. Quels moyens vous donnerez-vous pour permettre à ses habitants de ne pas subir les incivilités et les nuisances de tous ordres de plus en plus nombreuses et pour veiller à leur propre sécurité par la stricte application de la loi ?

.....p.12

Nous avons un plan global pour lutter contre l'insécurité : doublement et armement de la Police Municipale, police montée pour les parcs et jardins, brigades canines renforcées, expulsion des condamnés pour trafic des logements sociaux, critères de tranquillité publique pour les attributions de logements, signalement aux services fiscaux des grosses cylindrées dans les HLM, assermentation des gardiens et personnels des HLM sur la base du volontariat afin qu'ils puissent dresser procès-verbal dès les premières incivilités, mise à disposition d'un drone à la police nationale, caméras de vidéo protection reliées à un PC opérationnel urbain 24h sur 24, propositions de logement pour la police nationale, gratuité des transports publics pour les policiers nationaux, municipaux et CRS et, en parallèle, rétablissement de l'éducation populaire, du sport et de la culture dans les quartiers.

Suite aux travaux de Cœurs de Ville Cœurs de Métropole, quelles mesures prendriez-vous pour modifier ? compléter ? compenser, les inconvénients engendrés par les travaux actuels en concertation avec les habitants concernés ?

.....p.13

Nous souhaitons n'entreprendre aucun travaux lourds dans les rues de la ville qui ont eu à subir l'opération appelée improprement « cœur de ville, cœur de Métropole » afin de ne pas prolonger les nuisances. Nous mettrons en débat rapidement les propositions d'aménagements d'urgence portées par l'Union de Quartier Centre-Ville et Championnet et ensuite, plus largement la réorganisation du plan de circulation en prenant en compte les reports de circulation qui ont créé une augmentation de la pollution et des nuisances pour des milliers et des milliers de Grenoblois.

Nous mettrons par ailleurs très vite à l'étude les propositions communes des Unions de Quartiers Championnet et Centre-ville qui permettent, sans engager de travaux, d'améliorer la situation.

Quelles mesures pour la sécurité des piétons et des cycles dans les carrefours transformés sans feux tricolores en zones de rencontre (ex. : carrefour Eugène Faure - Dominique Villars - Champollion - Fourier) ?

.....p.14

Notre priorité sera le piéton, le grand sacrifié des politiques de déplacement de ces dernières années. Sa sécurité, la qualité de ses déplacements rendus aujourd'hui extrêmement difficiles car tout est organisé pour les bus, le tram, les vélos et la voiture mais aucunement pour lui. Il faut repenser les déplacements et l'organisation des carrefours en fonction du piéton quitte à rendre moins prioritaires les autres modes de déplacement

Comment appréciez-vous la situation financière de la Ville et dans ce cadre comment envisagez-vous d'améliorer certains Services Publics: sécurité, propreté... ?

.....p.15

Grenoble est la première ville de sa strate pour l'impôt sur les ménages, pour le taux de taxe foncière, pour le délai de remboursement de sa dette, la deuxième pour la dette et championne des dépenses de fonctionnement. Son patrimoine s'effondre (hôtel de ville, ancien Musée, Tour Perret, gymnases...) et, faute d'entretien, deux piscines ont déjà été fermées dans le mandat (les Iris et Vaucanson) privant des milliers d'enfants de la ville de natation.

Nous avons un plan global de restructuration, de révision du périmètre municipal qui engendre des recettes par l'intervention d'opérateurs privés dans le patrimoine, un programme de requalification des quartiers par l'installation de services municipaux dans les locaux et les logements abandonnés permettant de libérer du patrimoine.

Sans ce plan, aucune action ne pourra être financée pour rétablir la sécurité, la propreté et l'embellissement de la ville.

Commerces de proximité : comment assurer le remplacement d'une boulangerie quand le propriétaire cesse son activité ?
.....p.16

Sans requalification de la ville, le commerce de proximité disparaîtra. Il n'existe déjà plus dans tous les quartiers paupérisés et ghettoïsés et il s'effondre partout où la dégradation gagne faisant fuir la classe moyenne. Seul notre plan global (accessibilité, propreté, sécurité, embellissement...) mixité d'usage des quartiers permet d'y répondre.

Secteur 3

Eaux Claires Mistral Drac Rondeau Libération

Quelle est votre position par rapport à la " sur-densification " du quartier des Eaux-Claires (très mal vécue par les habitants); allez-vous poursuivre la même politique ?
.....p.18

Pour nous, chaque quartier a sa personnalité et doit la conserver. Nous nous opposons à l'uniformisation de la ville. Nous ferons un moratoire immédiat de la bétonisation de la ville. Nous mettrons en révision le PLUI afin d'acter la dé-densification dans le document d'urbanisme. Grenoble est devenue dans le dernier mandat la ville centre la plus dense de France hors région parisienne et Lyon. C'est une catastrophe qui explique pour partie l'explosion d'insécurité et la pollution de l'air induite par l'absence d'espaces verts.

Allez-vous modifier le ratio des places de stationnement par logement nouveau ? Le ratio actuel est trop bas ; le nombre de places prévu est totalement insuffisant. Il faut au moins 1 place de stationnement par logement nouvellement construit
.....p.19

Oui le ratio sera revu à la hausse après un débat et il n'y aura pas de différence entre le logement privé et le logement social.

Quelles mesures pour le contrôle de la vitesse des usagers de la voie publique ?
.....p.20

Le contrôle de vitesse (voitures, vélos, trottinettes ...) fera partie des missions de police

Quelles mesures au sujet la circulation anarchique des vélos et des trottinettes ?
.....p.21

Un guide de la cohabitation des modes de déplacements sera édité avec la réglementation et les manquements seront systématiquement sanctionnés.

Quelles mesures dans la lutte contre les dealers ?
.....p.22

La ville participera au signalement des trains de vie dans tous les logements sociaux, en accompagnant les services fiscaux et elle expulsera ceux dont le train de vie est supérieur aux critères, elle expulsera les dealers condamnés, elle créera un critère de tranquillité publique dans l'attribution des logements, elle installera des bureaux et des services dans tous les quartiers en difficultés, les sièges des organismes municipaux et paramunicipaux aux pieds des immeubles qui disposent de locaux. Nous allons inventer une nouvelle politique de la ville afin de réduire l'économie souterraine qui gangrène Grenoble.

Que faire au sujet des chiens non-tenus en laisse ?
.....p.23

Appliquer la réglementation sur la voie publique.

Secteur 4

Alliés Alpains Flaubert Beauvert Capuche - Grands Boulevards Exposition Bajatière
Foch Aigle Libération

Les trafics variés et leurs conséquences sur la vie des habitants dans le parc Soulage et le chemin du Chapitre : quels sont vos projets ?
.....p.25

Comme dans tous les parcs, installer la police montée, les brigades canines, les surveillances, analyser l'origine des trafics et identifier les auteurs logés dans le parc social afin d'enclencher contre eux toutes les procédures évoquées à la réponse N°22.

L'avenue Jean Perrot coupe et dévitalise le quartier : quelles solutions ?
.....p.26

La création de la voie bus, la suppression de nombre de places de stationnement, la densification sociale excessive du secteur ont pour conséquence de déshumaniser ce quartier comme en atteste la fermeture de commerces traditionnels. Nous voulons réfléchir avec les habitants à une voirie plus apaisée et à des actions d'urbanisme favorisant la vie de quartier.

Secteur 6

Baladins Géants

Village Olympique – Vigny-Musset Villeneuve Arlequin

Au vu des évolutions de compétences et d'organisation de la commune, quel sera le rôle des élus de secteurs ? Sur quels critères seront-ils choisis ? Combien seront-ils et quels seront leurs moyens d'actions ? Seront-ils systématiquement aussi élus du conseil métropolitain ?

.....p.28

Nous voulons une simplification par la suppression d'échelons administratifs. La création de la Métro a entraîné la création de strates supplémentaires sans en supprimer aucune. Nous nous orientons vers la suppression des secteurs qui n'ont engendré aucun sentiment d'appartenance des citoyens pour revenir à l'échelon du quartier qui se cumulerait aussi avec les conseils citoyens.

Ainsi, à l'intérieur de la ville, existerait l'échelon du quartier et celui de la commune. Pour le citoyen, la lecture serait très claire. Rien n'empêchant un ou plusieurs quartiers de réfléchir à des problématiques plus larges.

Les élus compétents par sujet seraient à la disposition de cet échelon, l' élu de secteur étant devenu lui aussi un échelon supplémentaire.

Alors que de plus en plus de compétences et de services sont transférés de la Ville à la Métropole, comment reconstruire un mode de fonctionnement (repérage des problèmes et de prise de décisions) incluant la proximité indispensable à la gestion du quotidien et la prise en compte des besoins de nos quartiers ?

.....p.29

En rétablissant les circuits courts citoyen/élu/administration. Ce qui suppose des élus identifiés, disponibles, sur des problématiques mettant fin à la nébuleuse actuelle des titres sans contenu clair, diluant volontairement toutes les responsabilités afin d'échapper à tout contrôle citoyen.

Nous créerons un principe de subsidiarité en accord avec la Métro. Toute décision qui implique l'avis de la ville deviendra effective une fois cet avis donné.

Quelle est votre position sur le "scoring", c'est-à-dire l'affectation des logements sociaux en fonction du total des points associés à chacun des dossiers candidats ; ces points correspondant ligne à ligne au "poids" accordé à chacun des paramètres d'un dossier (famille, revenus, logement, urgence..) définis par les élus ?.

.....p.30

Ce système inhumain et aveugle a échoué lamentablement produisant une ghettoïsation sans précédent des quartiers. Il a de plus été contourné chaque fois qu'il a fallu loger en urgence des migrants de camps démantelés. Le scoring auquel le critère de tranquillité publique sera ajouté doit demeurer la base de l'élaboration technique, mais les dossiers d'attribution de logements devront être soumis à une commission pluraliste composée de travailleurs sociaux, d'élus de la majorité et de l'opposition, de représentants des quartiers des logements concernés par l'attribution.

Quel est, selon vous, le devenir du Village Olympique ? En fonction de quoi, quel seraient les investissements que vous envisageriez ?

.....p.31

Le village olympique, grand oublié de l'ANRU, est une victime particulière de la ghettoïsation aggravée ces dernières années. Notre ambition est de le requalifier et d'en faire un quartier modèle de la ville : étude pour la création d'un étage de logements privés dans les petits immeubles afin d'installer des ascenseurs, objectif d'une répartition en trois tiers entre locataires, propriétaires et activités par l'installation de services municipaux et para municipaux dans les tours en particulier, réhabilitation de l'espace public, actions en faveur des jeunes (emplois, sport, culture) , installation de caméras de vidéo-protection et interventions de la police municipale, effort de propreté et d'entretien.

Les questions du CLUQ

Quelle place donnerez-vous à la concertation citoyenne (associations et individus), et sur quelle organisation allez-vous la faire vivre ?

.....p.33

Nous lui donnons la première place. Nous voulons rendre le pouvoir aux grenoblois. Par la simplification (suppression de strates), la réduction de la bureaucratie créée volontairement par les élus pour se protéger des citoyens, par la création de deux échelons clairs et lisibles par tous : le quartier et la ville.

A ces deux échelons et à tous les échelons intermédiaires toutes les formes de consultation citoyenne peuvent être mises en œuvre sans limites. Bien entendu nous supprimerons tous les seuils qui ont été placés afin d'empêcher que les grenoblois puissent prendre une décision opposée à celle de la majorité municipale.

Nous voulons engager un véritable retour vers la démocratie participative qui a été étouffée par des leurres durant ce dernier mandat.

Quelles mesures pour assurer la propreté de l'espace public et lutter contre les dégradations (amélioration des services, pédagogie, sanction...)?

.....p.34

Par l'exemplarité de l'organisation de la ville elle-même (horaires de ramassage, collecte des encombrants, ouvertures de déchetterie, organisation du tri sélectif...) , par une mobilisation du service propreté accompagnant une pédagogie à l'égard des Grenoblois sur la base d'une fierté de ville retrouvée et au final par des sanctions contre les récalcitrants

Comment envisager le transfert des pouvoirs de police à la Métropole si celui-ci est envisagé ?

.....p.35

Grenoble proposera une action intercommunale contre l'insécurité et que ses mesures soient étendues aux communes sur la base du volontariat en particulier le PC opérationnel de surveillance des caméras.

Quelle attitude face à la mise en œuvre par le PLU du principe énoncé par le PADD du polycentrisme ?p.36

Nous proposerons la mise en révision du PLU dès le mois de mars.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes chaleureuses salutations.

Bien amicalement à vous



Alain Carignon
Ancien Ministre
Conseiller Municipal de Grenoble

Alain CARIGNON

15 rue de la République

38000 Grenoble

04 76 82 05 38